

**Décision n° 2026-0721**  
**de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques,**  
**des postes et de la distribution de la presse**  
**en date du 9 avril 2026**  
**abrogeant des autorisations d’utilisation de fréquences assignées**  
**délivrées à diverses entités**  
**pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile**

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 36-7 (6°), L. 42-1 et R. 20-44-11 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l’État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d’utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d’autorisations d’utilisation de fréquences délivrées par l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 4 mai 2021 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1er et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée de l’Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du 19 février 2025 portant délégation de signature pour les actes se rapportant au fonctionnement de l’Autorité ou à l’exécution de ses décisions ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l’annexe à la présente décision ;

**Décide :**

**Article 1.** Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

**Article 2.** Le directeur Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 9 avril 2026,

Pour la Présidente et par délégation

Laurent CHAPELLE  
Chef de l'unité gestion des fréquences

**Annexe à la décision n° 2026-0721**  
**de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques,**  
**des postes et de la distribution de la presse**  
**en date du 9 avril 2026**

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198500152	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	77 GRANDPUITS BAILLY CARROIS	1 VHF
198700534	SNC DE L'HOTEL DABICAM PARIS	75 PARIS 1	4 UHF
198802057	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	77 GRANDPUITS BAILLY CARROIS	5 UHF
198802272	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	77 GRANDPUITS BAILLY CARROIS	1 UHF
199500010	DIR REG FINANCES PUBLIQUES OCCITANIE & DPT HTE GARONNE	31 TOULOUSE	1 UHF
199501019	SNCF RESEAU	57 METZ	1 UHF
199503270	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	77 GRANDPUITS BAILLY CARROIS	1 VHF
199504399	INTERNATIONAL PROTECTION MANAGEMENT	94 FONTENAY SOUS BOIS	1 UHF
199701851	INTERNATIONAL PROTECTION MANAGEMENT	94 FONTENAY SOUS BOIS	1 UHF
200100684	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU DOMAINE DE MONS	17 ROYAN	1 UHF
200400101	SARL VIEIRA MAIA	81 VIVIERS LES MONTAGNES	1 VHF
200500836	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	77 GRANDPUITS BAILLY CARROIS	2 UHF
200600181	MAISON BURTIN	51 EPERNAY	4 UHF
200600563	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	77 GRANDPUITS BAILLY CARROIS	1 UHF
200700037	COMMUNE DE SAINT MALO	35 ST MALO	1 UHF
200701707	EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE	13 MARSEILLE 1ER	2 UHF
200701737	COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	38 SABLONS	1 UHF
200900009	REALDYME	28 GARANCIERES EN BEAUCE	1 UHF
201100812	SNC DE L'HOTEL DABICAM PARIS	75 PARIS 1	1 UHF
201201026	DETECTION GARDIENNAGE SECURITE INTERVENTION	92 MONTROUGE	2 UHF
201501239	EURONEWS	69 LYON 2	1 UHF
201501366	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	91 PALAISEAU	3 UHF
201700141	BOUEIX TRANSPORTS ET LOGISTIQUE	33 BLANQUEFORT	1 UHF
201700153	BOUEIX TRANSPORTS ET LOGISTIQUE	33 BLANQUEFORT	1 UHF
201701097	MSV FRANCE SAS	02 COUVRON ET AUMENCOURT	2 UHF
201801100	SICA GATINAISE DE DESHYDRATATION	77 CHATEAU LANDON	1 UHF
201900221	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900222	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 VHF
201900223	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 VHF
201900224	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900225	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900226	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900227	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900228	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900229	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900230	NOVASCO	57 HAGONDANGE	4 UHF
201900231	NOVASCO	57 HAGONDANGE	2 UHF
201900232	NOVASCO	57 HAGONDANGE	2 UHF
201900233	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900235	NOVASCO	57 HAGONDANGE	1 UHF
201900704	NOVASCO	57 HAGONDANGE	3 UHF
202001478	CA BEAUFORT EN ANJOU	49 BEAUFORT-EN-ANJOU	1 UHF
202204089	DETECTION GARDIENNAGE SECURITE INTERVENTION	93 MONTREUIL	1 UHF
202400307	DEGREMONT FRANCE	78 SAINT GERMAIN EN LAYE	4 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
202400469	EIFPAGE CONSTRUCTION RESIDENTIEL	94 SUCY EN BRIE	5 UHF
202402222	GCC	78 TRIEL SUR SEINE	2 UHF
202403094	SOLUMAT	94 NOGENT SUR MARNE	1 UHF
202403612	TRADI ART CONSTRUCTION	93 LA COURNEUVE	4 UHF
202500156	SOLUMAT	94 FONTENAY SOUS BOIS	2 UHF
202503500	DETECTION GARDIENNAGE SECURITE INTERVENTION	93 NOISY-LE-GRAND	1 UHF